

Réf: Dossier 324020

Avis de constitution

SOCIETE « LUNE DIVINE OPTIQUE »

Siège ABIDJAN Cocody Angré NOUVEAU CHU
Djorogobité CARREFOUR MOSQUEE FACE BOULANGERIE
CHOCOTI, Lot 10, Ilot 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 13/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LUNE DIVINE OPTIQUE »

Objet : LUNETTERIE-CONSEILS- EXAMEN DE VUE-VENTE D'APPAREILS D'OPTIQUE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN Cocody Angré NOUVEAU CHU
Djorogobité CARREFOUR MOSQUEE FACE BOULANGERIE
CHOCOTI, Lot 10, Ilot 25

Dirigeant(s) Mme EFFOLOU YOMAN BLANDINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06447 du 16/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°43314/GTCA/RC/2024 du 16/07/2024

